

- Copie du contrat de travail dûment signé (CDI ou CDD 1 an au moins) de chaque membre du personnel engagé à titre permanent ;
- Contrat de prestation de service pour le personnel médical ou d'appui externe engagé à titre permanent (d'une durée de 1 an renouvelable au moins)
- Listes, adresses et références des services médicaux et d'appui non permanents ;
- Autorisation de travail pour tout personnel étranger ;
- Photocopies certifiées des diplômes et attestations de tous les membres du personnel ;
- Photocopies certifiées des Autorisations d'exercer la fonction d'éducateur pour les éducateurs ;

4- Renseignements concernant le Directeur (détails Cf. site web MEN)

5- Sur le Responsable Pédagogique, adjoint du Directeur (détails Cf. site web MEN)

NB : Si le Directeur s'adjoint d'un Responsable Pédagogique, il doit en faire mention dans la demande.

 <https://www.education.gov.mg/>

REPRÉSENTATION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR AUPRÈS DE L'UNESCO (REPERMAD UNESCO)

Interface entre l'État malgache et l'UNESCO, organisme des Nations Unies dont le siège se trouve à Paris, touchant les secteurs de : l'éducation, du développement durable, du tourisme culturel et le secteur des sciences.

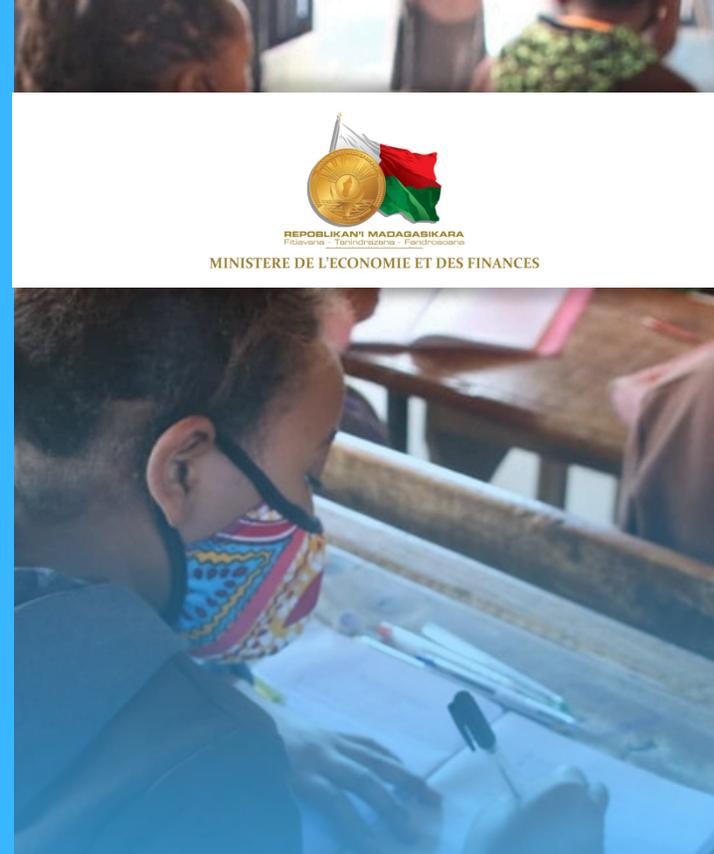
Mission :

- Représenter et porter la voix de Madagascar, et d'affirmer sa place dans le concert des nations,
- Veiller à lui faire bénéficier de toute l'expertise, des projets, des programmes et des analyses de l'UNESCO dans ses secteurs majeurs de compétence

 (261) 34 20 524 22 - (261) 34 05 582 93
(261) 20 22 284 96

 sgcomnatmada2@gmail.com

 **COMNAT MADAGASCAR**



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitaviana - Tanindrazana - Fandrosoana
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

PORTE 420
IMMEUBLE MEF
ANTANINARENINA
101 ANTANANARIVO
020 22 355 50
dgimpots@moov.mg



Incitations fiscales pour
les start-ups et les PME

SECTEUR EDUCATION

IMPOT SUR LE REVENU (IR)

- Abaissement du taux d'imposition à 10% pour les revenus réalisés par les personnes physiques ou morales exerçant des activités dans le cadre de la profession de l'éducation : **Article 01.01.14.V du Code des impôts**

IMPOT SUR LE REVENU DES CAPITAUX MOBILIERS (IRCM)

Exonération des intérêts des emprunts contractés pour la réalisation d'investissements octroyés par des organismes de financement extérieur : **Article 01.04.10 du CDI**

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE (TVA)

Exonération à la TVA des écolages payés en rémunération des cours d'enseignement général, technique ou professionnel : **Article 06.01.06 1° du CDI**

Bon à savoir :

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

DOSSIERS DE DEMANDE POUR AUTORISATION D'OUVERTURE PROVISOIRE D'UN ETABLISSEMENT EDUCATIF DE LA PETITE ENFANCE

En deux (2) exemplaires :

1- Demande sur papier libre adressée au chef CISCO du lieu d'implantation de l'établissement

2- Renseignements concernant l'établissement éducatif à ouvrir :

- Renseignement général sur l'établissement : dénomination, adresse, nationalité, références pédagogiques, membres, organisation, capital, partenariat,
- + Pièces pouvant justifier ces informations
- Mandat dûment légalisé du représentant signataire de la demande ;
- 02 enveloppes timbrées portant l'adresse de la demanderesse ;
- Plan descriptif du domaine de l'établissement, de l'immeuble ou du local servant à l'accueil des jeunes enfants et des bureaux de l'établissement indiquant les dimensions correspondantes ;
- Contrat de bail professionnel 3-6-9 ou d'une durée d'au moins 6 ans, ou tout autre justificatif de jouissance permanente des lieux si l'entité demanderesse n'est pas propriétaire ;
- Capacité d'accueil (nombre maximum d'enfants que l'établissement estime pouvoir accueillir)
- Description succincte de l'éducation à dispenser aux jeunes enfants, du recrutement des animateurs et éducateurs ou éventuellement le document de projet y afférent
- Jour et horaires d'ouverture et d'accueil des enfants
- Plan de repérage du lieu ;
- Mode de financement et de fonctionnement.

3- Renseignements concernant le personnel (administratif, médical, éducatif, appui) :

- Liste de tout le personnel engagé à titre permanent selon leur catégorie respective ;

